



En direct de l'UFR Santé Action Sociale



Site Internet : www.sante.cgt.fr - Courriel : ufr@sante.cgt.fr

N° 12 - Novembre 2019

Numéro spécial : **« Retraité.e.s et numérique »**

Edito

Le 16 octobre dernier, la CE de l'UFR Santé et Action sociale a invité Annie BERTELLE, camarade de l'UCR et ancienne secrétaire générale de l'UFMICT, pour débattre avec elle du sujet « Retraité.e.s et numérique ». Suite au débat très intéressant, nous avons décidé de vous transmettre l'intégralité de son intervention.

Bien sûr, cette question ne concerne pas seulement les retraité.e.s. Dans le document d'orientation du 52^{ème} congrès (Dijon, mai 2019) la CGT précise : « Cette question contemporaine et d'avenir place notre syndicalisme en responsabilité dans sa capacité à aborder les enjeux posés par la révolution numérique dans la double dimension qu'ils recouvrent : les besoins sociaux et les besoins sociétaux. »

Dans le cadre de la préparation de son 12^{ème} congrès, l'UCR-CGT a décidé de s'emparer de ce sujet en organisant le 30 janvier 2020 au siège de la CGT à Montreuil un colloque sur le thème : « **Les retraité.e.s et le monde du numérique** ». Vous trouverez le bulletin d'inscription à la fin de ce numéro spécial.

Nous vous invitons à diffuser et à participer à cette initiative, il s'agit pour l'UCR : « de faciliter l'appropriation des enjeux, problématiques et perspectives générées par le développement, de surcroît rapide, de ces nouvelles technologies, pour les retraité.e.s. La finalité étant ensuite de dégager des axes revendicatifs afin de conquérir des droits pour protéger, gommer les inégalités, aider à la maîtrise du numérique tout en maintenant les services de proximité, notamment publics, pour les retraité.e.s et l'ensemble des citoyen.ne.s, dans un contexte d'indispensable maintien de contact humain... Les organisations de l'UCR (UFR, USR) seront ensuite invitées à démultiplier en localité des initiatives d'échanges pour mieux appréhender, suite à l'évolution du numérique, les difficultés auxquelles les retraité.e.e.s doivent faire face au quotidien, de manière à porter la mise en place de réponses sociales adaptées. »



Sommaire

- I - La fracture numérique**
Construire une culture numérique pour tou.te.s.
- II - Une évolution de l'information et des échanges**
- III - Des algorithmes à l'intelligence artificielle**
Des progrès à venir, mais aussi une bombe à retardement.
- IV - Des enjeux majeurs se jouent**
 1. Souveraineté
 2. Écologie
 3. Sociaux
 4. Fiscaux
 5. Économiques
 6. Démocratiques
- V - Construire l'avenir**

Intervention CE UFR Santé et Action sociale CGT du 16 octobre 2019

"Retraité.e.s et numérique"



Annie BERTELLE, membre de l'espace UCR-CGT
"Enjeux de société".

En novembre 2018, l'UCR-CGT a mené une réflexion autour des retraité.e.s et des nouvelles technologies. Une petite publication reprend

les thèmes abordés :

http://www.ucr.cgt.fr/administration/upload_actu/brochure_ntic_2019.pdf

C'est donc d'une autre façon que j'aborderai ce jour les questions de société liées notamment au développement du numérique afin de ne pas répéter, mais plutôt d'enrichir la réflexion et le débat.

Nous l'avons vu dans la réflexion précédente, nous vivons une période de grandes révolutions en cours ou à construire : révolution numérique, révolutions technologiques, révolution écologique, sont de grands enjeux pour l'avenir et pour construire une société où « liberté, égalité, fraternité » deviennent des objectifs essentiels. Le rythme des évolutions s'accélère, les choix économiques visant à toujours plus de profits pour quelques-uns et toujours moins de services publics sont à l'œuvre et la mondialisation devient une réalité concrète.

Les retraité.e.s sont donc dans un nouveau monde dans lequel leur expérience n'a plus la même utilité. Elle est de moins en moins mobilisable dans la vie quotidienne. Ainsi, nombreux sont ceux qui deviennent dépendants de leurs proches ou d'associations pour accomplir nombre d'actions (démarches administratives, achat de titres de transport, commerce en ligne, etc.).

Être capable de faire face à de nombreuses situations nouvelles, souvent en constantes évolutions, devient une nécessité et cause parfois découragement, sentiment de déclin voire dépression.



POUR LES RETRAITÉ.E.S, LES ENJEUX SONT DE TROIS ORDRES :

1. Être en capacité d'accéder aux nouveaux outils, aux nouvelles formes de sociabilité... Utiliser et maîtriser ces nouvelles technologies, mais aussi avoir un droit à une assistance en cas de besoin, un droit à une formation...
2. Être en capacité, avec l'ensemble de la société, de comprendre les enjeux et de peser sur les choix, les contrôles, les orientations.
3. Construire une société humaine où les rapports humains continuent d'exister voire s'améliorent.

C'est tout cela que nous avons à travailler.



I- LA FRACTURE NUMÉRIQUE

Un grand écart se creuse entre la vitesse à laquelle les services se dématérialisent et celle à laquelle les citoyens se préparent à en profiter.

- En France, 1 adulte sur 5 n'utilise pas d'outil numérique ou abandonne à la première difficulté. Les + de 70 ans sont 36 % dans ce cas.
- 12 % des Français ne vont jamais sur internet, si on y ajoute ceux qui y vont moins d'une fois par semaine et ceux qui y rencontrent des difficultés : 23 % ne sont pas à l'aise avec le numérique.
- Au cours des 12 derniers mois, 19 % ont renoncé plusieurs fois à faire quelque chose parce qu'il fallait utiliser internet.
- De plus, le manque de confiance dans la protection des données personnelles reste un frein important à l'utilisation d'internet : 33% sont méfiants.
- La fracture numérique concerne les personnes âgées : 27 % des 60 ans et + n'utilisent jamais internet et 42 % pour les plus de 80 ans. 59 % des plus de 60 ans estiment qu'internet est trop compliqué et 47 % ne savent pas l'utiliser.

Selon l'agence du numérique et son enquête

2018, 11 millions de Français sont en situation d'exclusion numérique. 40 % appréhendent quand il s'agit de réaliser des démarches administratives en ligne.

Les inégalités sont surtout liées à l'âge et au niveau de formation.

Construire une culture numérique pour tou.te.s (selon Dominique Cardon)

La révolution numérique forme une rupture dans la manière dont nos sociétés produisent, partagent et utilisent les connaissances. Dans les domaines de la science, de l'organisation de l'État et de la ville, dans les relations sociales, les engagements politiques, les choix amoureux, les voyages, les transactions marchandes, la fabrication des identités individuelles, de la mémoire collective, l'informatique est omniprésente. Nous disposons d'une expertise, de moyens d'action et de possibilités d'interactions qui n'existaient pas auparavant.

Les conséquences des technologies ne dépendent jamais de simples sources techniques, mais de la manière dont les sociétés s'approprient ces nouvelles ressources. Nos sociétés se transforment.

- *Le pouvoir des individus augmente. Les environnements connectés renforcent les possibilités d'agir de chacun.*
- *Des formes collectives nouvelles apparaissent : communautés auto organisées, plateformes d'échanges.*
- *Redistribution du pouvoir et de la valeur. Le centre de gravité des sociétés se déplace vers les individus connectés et vers les plateformes qui contrôlent et assurent la mise en réseau.*

Tout ceci nourrit des débats sur le devenir de nos sociétés surtout dans certains domaines : information, économie, protection des données, politique...

Nous entrons dans un nouveau monde que le numérique enrichit, transforme et surveille.

Il est donc indispensable de s'approprier les enjeux, d'informer et de former tout le monde... une culture numérique est à construire.

II-UNE ÉVOLUTION DE L'INFORMATION ET DES ÉCHANGES

Au départ, dans la Silicon Valley, l'innovation est à la fois une solution technique et un projet politique. Ils croient en la convergence des progrès techniques et des progrès de l'humanité. Puis apparaît l'idée que le changement social passe par le réseau des individus connectés et non par la décision du centre, des institutions politiques, des partis ou des États. « Changer la société sans prendre le pouvoir », nombre de mouvements



sociaux des années 2000 s'en inspirent.

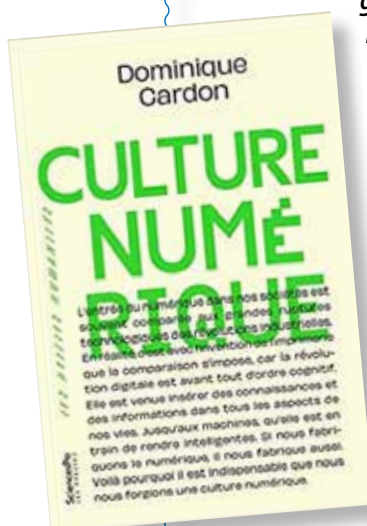
Mais la culture numérique est à la fois créative et marchande, communautaire et globalisée, ouverte, mais inégalitaire.

➔ *En 2018, 4.021 milliards d'individus sont connectés à travers le monde. 68 % de la population mondiale dispose d'un téléphone portable et 51 % est connectée au monde numérique.*

➔ *34 millions de Français passent 37 minutes par jour sur Facebook. En novembre 2018, c'est via les groupes Facebook qu'a pris forme la mobilisation des gilets jaunes.*

➔ *Les médias traditionnels sont aussi en pleine évolution du fait du numérique. Par exemple, en France, 1.5 à 2 millions de personnes vont chaque jour sur le site du journal « Le Monde » alors que la diffusion papier se situe autour de 250 000 exemplaires.*

➔ *Interrogés sur le media qui leur permet le mieux de suivre l'actualité, les Français citent d'abord la télé (42 %) puis internet (23 %), la presse écrite (18 %) et la radio (11 %).*



III-DES ALGORITHMES À L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Au-delà de l'information et des échanges, le numérique permet de construire des algorithmes qui, à partir d'un codage de données, amènent à faire des choix et à agir.

Cédric Villany dans la préface des livres de Cathy O'Neil, chercheuse américaine, relève qu'elle qualifie certains algorithmes « *d'armes de destruction mathématiques* ». Il reconnaît que son livre « *Algorithmes, la bombe à retardement* » est pour lui un coup de tonnerre : « *Chapitres après chapitres, Cathy O'Neil analysait les situations dans lesquelles l'intelligence artificielle avait un effet néfaste, parce qu'utilisée à mauvais escient, sans réflexion éthique, sans garde-fou ou sans contrôle suffisamment rigoureux* ». Elle analysait comment le traitement des données accroît les inégalités et menace la démocratie. Pour elle, les coupables ne sont pas tous les acteurs que le système pervers dans des domaines aussi variés que l'éducation (profils pour entrer dans telle ou telle université), la justice, les banques (crédits...), la planification des horaires de travail, etc. Malgré ces critiques sévères, Cathy O'Neil et Cédric Villany



« *gardent l'espoir que demain, bien encadrée, l'intelligence artificielle pourra apporter aide et progrès inouïs* ». Mais, il ne faut pas céder aux facilités, à la fascination de la technologie et n'utiliser celle-ci que dans des conditions de rigueur et d'éthique incontestables.

Cathy O'Neil nous montre que des modèles mathématiques mal conçus contrôlent aujourd'hui les moindres aspects de l'économie, la publicité, la gestion des établissements pénitentiaires, etc.

Des modèles mathématiques mal conçus permettent de cibler ou d'optimiser des millions de personnes, utilisés par exemple pour accorder un prêt sur salaire à taux exorbitant pour les plus pauvres. Beaucoup de compagnies qui emploient des algorithmes véreux voient dans l'afflux de trésorerie la preuve que leur modèle fonctionne. Leurs systèmes sont conçus pour rapporter toujours plus d'argent et non pour mieux répondre aux besoins.

Tous les domaines sont touchés, pour tous, y compris pour la communication politique, le cœur

du problème réside dans l'objectif poursuivi, si l'on choisit d'aider les gens ou de profiter d'eux.

Ces modèles mathématiques qui dirigent de plus en plus nos vies devraient être régulés. Ils devraient nous servir d'outils et non nous dominer. Nous devons exiger de la transparence et de la protection de données, par exemple les données en rapport avec la santé (recherches de traitement sur Google...).

Des tentatives sont faites en Europe pour améliorer la situation, mais cela reste difficile et souvent insuffisant.

IV-DES ENJEUX MAJEURS SE JOUENT

Des enjeux majeurs se jouent dans la maîtrise des nouvelles technologies : liberté, égalité, humanisme.... Benoît Thieulin en souligne 4 :

1. Souveraineté
2. Écologie
3. Enjeux sociaux
4. Enjeux fiscaux

Nous en aborderons 2 de plus :

5. Enjeux économiques
6. Enjeux de démocratie

1. UN ENJEU DE SOUVERAINETÉ

Dans Alternatives économiques de juin 2019, on trouve un entretien avec Benoît Thieulin, ex-président du Conseil national du numérique et rapporteur de l'avis du CESE « *pour une politique de souveraineté européenne du numérique* ». Il constate que la domination américaine se fait sentir à tous les niveaux du numérique : moteurs de recherche, réseaux sociaux, commerce en ligne, intelligence artificielle.

Dans les années 90, les États-Unis ont mené une réflexion pour identifier les instruments de la puissance au XXI^{ème} siècle et ont conclu que les leviers seront les infrastructures immatérielles et dès 1998 le gouvernement de Bill Clinton incite fiscalement à investir dans le numérique... Et les Européens n'ont pas perçu les enjeux immédiatement. Toutefois ils ont profité des services proposés par les acteurs numériques américains.

La situation est d'autant plus complexe qu'il faut reconnaître que les grandes plateformes numériques sont aussi de puissants vecteurs de progrès et d'innovation.

Néanmoins, Benoît Thieulin pense qu'à terme, les États sont menacés d'effondrement, car les infrastructures essentielles de nos sociétés

deviennent de plus en plus numériques ; les États ont jusqu'à présent géré des infrastructures matérielles (routes, postes, trains...) et non l'immatériel. Exemple : Waze, application de navigation de Google peut décider d'orienter un flux de camions sur une départementale traversant un village. Cette route va se détériorer, plus d'accidents, de pollution... l'infrastructure matérielle est donc impactée par une infrastructure immatérielle qu'est l'application.

Si l'État ne peut « négocier » avec la plateforme, il peut tout contrôler de sa politique d'aménagement du territoire. Si demain, l'Europe n'a pas la maîtrise de ces infrastructures immatérielles (les données des 500 millions de citoyens, consommateurs et entrepreneurs européens) elle se videra de sa substance.

Ce sont les plateformes qui auront le pouvoir. Il y a donc un enjeu de souveraineté.

2. DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES

Si l'on aborde les enjeux écologiques, on voit que l'économie numérique n'est pas écolo - du matériel informatique aux logiciels - les machines sont frappées d'obsolescence programmée, les métaux rares sont polluants. Toute la chaîne est à revoir.

3. DES ENJEUX SOCIAUX

Si l'on aborde les enjeux sociaux, on voit les problèmes posés par l'*ubérisation* où des travailleurs dits indépendants ne le sont en rien.

4. DES ENJEUX FISCAUX

Quant aux enjeux fiscaux, les géants du numérique paient un impôt ridicule en Europe voire refusent de payer.

Benoît Thieulin nous indique que des technologies prometteuses existent qui peuvent permettre de décentraliser le Web (la blockchain technologie de stockage et de transmission d'information transparente et sécurisée). L'Europe fera-t-elle le choix de ces technologies ?

5. DES ENJEUX ÉCONOMIQUES

Un autre article d'Alternatives économiques de décembre 2018 : « *GAFA : Comment les dompter* » aborde le sujet. Les géants du numérique ont bouleversé l'économie. Ils sont tous américains et constituent des monopoles hors-norme et inquiétants.

En 2018 : 1 000 milliards de dollars pour Amazon ou Apple à la bourse américaine, soit autant que les 10 plus grosses valeurs de l'indice du CAC40. Depuis, cela a un peu baissé, mais les investisseurs croient en des profits faramineux.

Dans le monde numérique, l'efficacité d'un service, donc son utilité, croît avec son nombre d'utilisateurs. La qualité s'améliore ainsi.

Les données sont « le pétrole » de l'économie numérique. Le règlement général pour la protection des données entré en vigueur dans l'UE en mai 2018 encadre leur usage, mais est-ce suffisant ?

D'autant que les algorithmes, eux, sont protégés par le secret industriel, alors que la manière dont ils ordonnent le monde

pose des enjeux éthiques importants.

En 2015, le Conseil national du numérique avait proposé une agence européenne pour « *noter la loyauté des plateformes* », mais en vain.

6. DES ENJEUX DE DÉMOCRATIE

Au-delà de l'économie et de la protection des données, la démocratie est, elle aussi, menacée.

Facebook a-t-il contribué à manipuler des scrutins ? la question est posée pour l'élection de Donald Trump, de Jair Bolsonaro et pour le référendum sur le Brexit.

D'une façon générale, les géants du Web semblent ne plus chercher seulement à capter et à monétiser nos données, mais aussi à prédire et influencer nos comportements. C'est ce que pense l'universitaire américaine Shoshana Zuboff dans un essai « *L'âge du capitalisme de surveillance* » (*magazine Philosophie* – octobre 2019). Selon cette universitaire, « *un capitalisme de la surveillance* » émerge. Après avoir exploité la terre et la force de travail, il s'apprête à marchandiser les individus en les transformant en flux de données disponibles pour augmenter les profits.

Parallèlement, d'autres pays et notamment la



Chine, utilisent les nouvelles technologies pour surveiller les citoyens. Au moyen de caméras implantées massivement, tous les faits et gestes sont enregistrés et une note est attribuée à chacun selon son comportement. L'émission Envoyé Spécial du 10 octobre est de ce point de vue, instructive.

Et ce même jour, dans l'Humanité, un article montre comment, pour contrer les normes américaines, la Chine et la Russie sont sur le point de conclure un accord sur le contrôle d'internet.

La fragmentation de la communauté internet est donc lancée et une nouvelle forme de rideau de fer semble advenir.

V- CONSTRUIRE L'AVENIR

Nous le voyons, les enjeux sont importants, l'avenir de l'humanité se construit. Comment peser sur les choix, imposer une éthique et des objectifs pour faire du numérique et des nouvelles technologies des outils de progrès pour l'humanité et pour chacun ?

- D'abord, permettre à tous, notamment aux retraités de comprendre et d'utiliser ces technologies. Nous devons donc lutter contre la fracture numérique à tous les niveaux.

- Nous devons exiger des services publics accessibles à tous et donc comme le préconise le défenseur des droits, garder des accès papier, téléphoniques et humains. Dans son rapport de 2017, il constatait « à l'heure du digital et du numérique, nombre de concitoyens sont perdus dans leurs démarches, plus on nous promet de simplification, plus la complexité s'accroît ».

- Enfin, nous devons faire comprendre les enjeux au plus grand nombre. Pour peser sur les choix, préserver la liberté, la démocratie, la vie privée, nous avons besoin de débats permettant d'interpeller les pouvoirs publics à tous les niveaux : local (pour maîtriser la ville connectée), national et européen, voire international...

Un vaste chantier dans lequel nous devons prendre notre place : construisons ensemble un avenir meilleur pour l'humanité. ■

Références :

- Cathy O'Neil – Algorithmes, la bombe à retardement – édition Les Arènes, 2018.

- Dominique Cardon – Culture numérique – Les presses Science Po, 2019.

- Livre blanc « contre l'illectronisme » - Syndicat de la presse sociale, Juin 2019.



VOTONS ET FAISONS VOTER POUR « Affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris » UNE ESCALE VERS LA DÉMOCRATIE !

La procédure pour demander un Référendum d'Initiative Partagée (RIP) sur l'avenir d'ADP (Aéroports de Paris) a été gagnée, c'est la première étape d'un processus complexe et c'est une première en France !

Exigeons plus de démocratie, dans la capacité des citoyennes et citoyens à décider du devenir des biens et richesses de la nation, ce qui n'a pas été le cas, par exemple, lors des privatisations des autoroutes, l'aéroport de Toulouse...

Voir les explications sur ce RIP sur le site de la CGT : <https://www.cgt.fr/dossiers/rip-adp-premiere-escale-vers-la-democratie>

Pour gagner ce référendum, il faut maintenant que 4,7 millions de citoyens et citoyennes le demandent dans un délai de 9 mois (du 13 juin 2019 au 13 mars 2020).

Il suffit de se munir de sa carte d'identité et de sa carte d'électeur et de signer le formulaire de soutien en ligne du Ministère de l'intérieur :

https://www.referendum.interieur.gouv.fr/initiatives_encours



PROGRAMME

Animation de la journée
José FORT, journaliste à Vie nouvelle



9h **Accueil des participants**

9h30 **Présentation**

Annie BERTELLE, membre de l'espace UCR-CGT « Enjeux de société »

9h40 **Technologies du numérique : Révolution ou mutations ?**

Pierre MUSSO, professeur des universités, professeur en sciences de l'information et de la communication

10h **Longévité et numérique, partage d'expériences**

Gilles BERRUT, professeur des universités, praticien hospitalier, chef du pôle hospitalo-universitaire de gérontologie clinique au CHU de Nantes

10h20 **Débat avec la salle**

11h **Pause**

11h20 **Services publics, inégalités d'accès et dématérialisation**

Patrick GOHET, adjoint au Défenseur des droits, chargé de la lutte contre les discriminations et de la promotion de l'égalité

11h40 **Débat avec la salle**

12h30 **Déjeuner**

14h15 **Numerique et libertés**

Dominique NOGUERES, vice-présidente de la Ligue des Droits de l'Homme, avocate

14h35 **Numerique et santé :**

Christophe PRUDHOMME, médecin urgentiste, porte parole de l'Association des Médecins Urgentistes de France, membre de la Direction de la Fédération Santé & Action sociale CGT

14h55 **Débat avec la salle**

15h45 **Conclusions**

Marie Paule POUSSIER, membre de la Direction de l'UCR-CGT Responsable de l'espace UCR « Enjeux de société »

Communication

Pascal SANTONI, membre de la Direction de l'UCR-CGT responsable de l'espace UCR « communication »



Participants

BULLETIN D'INSCRIPTION

Seules les inscriptions transmises à l'UCR avant le 20 décembre 2019
seront prises en compte pour le déjeuner

Nom : Prénom :
FD UD UL USR UFR

Mandatés CDCA CESE HCA CNSA Syndiqué

Nom : Prénom :
FD UD UL USR UFR

Mandatés CDCA CESE HCA CNSA Syndiqué

Nom : Prénom :
FD UD UL USR UFR

Mandatés CDCA CESE HCA CNSA Syndiqué

Nom : Prénom :
FD UD UL USR UFR

Mandatés CDCA CESE HCA CNSA Syndiqué

Nom : Prénom :
FD UD UL USR UFR

Mandatés CDCA CESE HCA CNSA Syndiqué

Nom : Prénom :
FD UD UL USR UFR

Mandatés CDCA CESE HCA CNSA Syndiqué

Nom : Prénom :
FD UD UL USR UFR

Mandatés CDCA CESE HCA CNSA Syndiqué

Nom : Prénom :
FD UD UL USR UFR

Mandatés CDCA CESE HCA CNSA Syndiqué

Nombre total de participants au colloque (Déjeuner pris en charge
par l'UCR, frais de déplacements
et d'hébergement à la charge
des organisations)

Nombre total de participants au déjeuner

Contact du groupe : Prénom :

Nom : Prénom :

Téléphone :

Courriel :

À RETOURNER AVANT LE 20 DÉCEMBRE 2019

Envoi postal à Marie Paule Poussier - UCR-CGT

263 rue de Paris - 93515 Montreuil cedex

Par courriel à Laure Vagner : lvagner@cgt.fr